

Rapport au conseil communal d'Yverdon-les-Bains
de la commission chargée de l'étude du préavis no 27 du 15 août 2005
concernant

une demande de crédit d'investissement de fr.3'083'000.- pour la réalisation des étapes B et E du plan directeur du réseau d'électricité (alimentation HT-MT), des étapes 8 et 9 du même plan (distribution MT) et pour l'introduction de la télégestion du réseau HT-MT.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les conseillers,

La commission s'est réunie le mardi 6 septembre 2005 au Service des énergies. Elle était composée de Madame Joëlle Monnin et Messieurs Pascal Fer, Jean-Hugues Schulé, Jacques Fivaz, Olivier Maibach, Jean-François Troyon et du soussigné désigné rapporteur.

Des compléments d'information très fournis nous ont été donnés par Messieurs Régis Erard, chef de section Electricité+exploitation, Pierre Siegrist, chef de service et de Charles Forestier, Municipal.

Résumé des travaux, déjà entrepris, **concernant ce préavis** et *futurs*.

- L'étape 1 permettant d'alimenter Expo02 en boucle 0,9 MCHF
- Les étapes 2, 3 et 4 réalisées en 2002-2003 : 1,8 MCHF.
- Les étapes 5, 6 et 7 réalisées en 2004-2005 : 2,3 MCHF,
- **Les étapes 8 et 9 prévues en 2006 : 0,7MCHF**
vont achever le passage au niveau de tension de 20 kV.
- **Réalisation de l'injection de Montagny en 2006 2,0 MCHF**
la télégestion du poste et le superviseur 0,3 MCHF
- *L'alimentation HT de Pierre de Savoie dès 2007 : 5,0 MCHF*
- *Le poste de couplage 20 kV des Sports 1,0 MCHF*
et la télégestion du réseau moyenne tension estimée à 2,5 MCHF
vont permettre l'achèvement du projet

Etapes B et E du PDDEL

Yverdon-les-Bains veut se doter d'un réseau électrique performant et durable et par cette demande de crédit, désire entreprendre les dernières étapes du plan directeur (PDDEL).

Une partie de l'électricité qui part de la station de Montagny est encore en 5 kv, il s'agit d'uniformiser le tout en 20 kv (voltage multiplié par 4, perte divisée par 16). Il faut donc remplacer des transformateurs.

L'alimentation en 40 kv va disparaître, remplacée par celle en 125 kv (en multipliant par 3 le voltage, pour une même ligne, on réduit les pertes par 9. Les pertes augmentent avec le carré du courant).

Il est important que la commune soit propriétaire du poste d'injection en 125 kv de Montagny. L'alimentation en haute tension du poste de Pierre de Savoie, qui était prévue sur le PDDEL pour 2004, est reportée faute d'un accord avec le distributeur *qui cherche à préserver son monopole*.

Etapes 8 et 9 du PDDEL.

Il s'agit de boucler le réseau, ce qui permet, en cas d'interruption d'une ligne, de réalimenter immédiatement par l'autre côté.

Ces redondances, ainsi que le système de gestion informatisée à distance du réseau, également proposé dans ce préavis, vise le même but : réduire au minimum l'ampleur et la durée des interruptions en cas de panne ou de court-circuit.

L'essentiel du remplacement, de ces 3,6 km de câble, se fera en faisant un minimum de fouille, en tirant les câbles dans les conduites existantes si elles ne sont pas obstruées.

Télégestion.

Actuellement, il faut plusieurs monteurs qui sillonnent les différentes stations transformatrices de quartier en se téléphonant pour localiser la panne. Avec la télégestion, tout pourrait être commuté depuis un ordinateur et le dépannage se fera en quelques minutes. La relève des compteurs chez les particuliers pourra même ce faire depuis le central de télégestion.

En conclusion :

A la fin de ces étapes, Yverdon-les-Bains disposera d'un équipement de pointe qui lui permettra de gérer au mieux une énergie dont le marché est appelé à connaître de profond changement.

La commission à l'unanimité de ces membres vous recommande d'accepter les différents articles de ce préavis.

Le Rapporteur
Jean-David Chapuis